



Championnat de France des Clubs masculin-2015

ART. 1 – Organisation

A - Le championnat est ouvert à tous les licenciés masculins FFBSQ. Il se déroule en équipe de cinq.

B - Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.

- ♦ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
- ♦ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ♦ La division Nationale 3 est composée de six poules de douze équipes (réparties géographiquement autant que possible).
- ♦ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives.

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le Comité National Bowling (CNB), les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les ligues (ou CSR Bowling dans les ligues multidisciplinaires).

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CNB et les ligues (ou CSR) en fonction des classements de la saison précédente.

C - Le Championnat de France des Clubs se déroule sur trois journées.

	Nationales	Régionales
♦ 1 ^{ère} journée	: 14 & 15 mars 2015	21 & 22 mars 2015
♦ 2 ^{ème} journée	: 30 & 31 mai 2015	5 & 6 juin 2015
♦ 3 ^{ème} journée	: 26 & 27 septembre 2015	19 & 20 septembre 2015

ART. 2 – Les équipes

A - Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

B - Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes dans la Nationale 3.

C - Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.

D - Chaque équipe **ne peut utiliser plus de dix joueurs** sur l'ensemble de la saison. Ces 10 joueurs doivent être licenciés dans le club à la date de la compétition. Peuvent être inclus dans les 10 joueurs, les licenciés d'une « Ecole de Bowling » de la région administrative rattachés à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).

E - Dans chaque équipe un seul joueur de nationalité étrangère est autorisé sur les pistes.

- F -** Dans chaque équipe, un nombre maximum de **trois** joueurs, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes. Cette restriction ne concerne que les divisions nationales.
- G -** Les remplacements sont libres. **Tout joueur ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.** Tout joueur ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors d'une journée suivante, dans une autre équipe du club de division supérieure.

ART. 3 – Déroulement de la compétition

- A -** Ce championnat se déroule en système «Round Robin » par points sur 3 journées :
- ♦ Par match gagné : 3 points
 - ♦ Par match nul : 2 points
 - ♦ Par match perdu : 1 point
 - ♦ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : **aucun joueur présent**)
- B -** Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :
- a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

- A-** En division nationale toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.
- B-** Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et comme précisé dans le tableau ci-dessous :

Pour la Nationale 1	Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	- Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1. - Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 2. Les 5 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).
Pour les divisions Régionales	- Les 2 premières équipes de Régionale 1 du Centre, d'Ile de France et des Pays de la Loire ainsi que la première équipe de Régionale 1 de chacune des autres régions administratives accèdent à la Nationale 3. - Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3, se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

- C -** Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Le club empêché dans sa montée ou l'ayant refusée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.
- D -** Tout club, qualifié la saison suivante dans une division nationale, (après montée refusée ou après descente ou maintien) qui refuse son inscription dans sa division est remplacé en priorité par le club, le mieux classé, relégué de cette même division. Le club, ayant refusé son inscription, est relégué dans la plus basse division régionale.
- E -** Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions.

ART. 5 – Lieux des compétitions

Le CNB détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les ligues (ou CSR) déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

ART. 6 – Inscriptions

- A -** Pour les divisions régionales, les inscriptions doivent parvenir à la Ligue (ou CSR) par l'intermédiaire des clubs, accompagnées d'un chèque de 80 Euros par équipe (voir ligue pour la date limite d'inscription). La ligue (ou CSR) adresse copie de ses poules régionales au CNB dès que celles-ci sont finalisées.
- B -** La ligue (ou CSR) peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 250 € par équipe). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle des divisions nationales. Le montant des parties est à régler à la ligue (ou CSR) lors de chaque journée.
- C -** Pour les divisions nationales 1, 2 et 3, les inscriptions doivent parvenir au CNB par l'intermédiaire des clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque de caution de 600 euros pour les N1 et N2 et de 300 € pour les N3.
- D -** L'encaissement du chèque de caution ne sera réalisé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations, des raisons de celui-ci.
- E -** Le montant des parties est à la charge des clubs. Les règlements du montant des parties de chaque journée sont sollicités lors de l'inscription et encaissés dans la semaine précédant chaque journée.
- F -** La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le CNB aux clubs concernés..

ART. 7 – Réclamation

- A -** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CNB dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 Euros**.
- B -** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CNB.
- C -** La structure d'appel est le CNB, statuant hors la présence des membres de la Commission.

ART. 8 - Calendrier des divisions nationales

HORAIRES (boules d'essais incluses)

NATIONALE 1 et 2

Samedi 09H45 à 13H00 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi 14H30 à 17H45 (3 lignes)
Dimanche 8H45 à 12H00 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Dimanche 13H45 à 16H00 (2 lignes)

NATIONALE 3

Samedi 12H45 à 16H00 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi 17H00 à 19H15 (2 lignes)
Dimanche 8H45 à 12H00 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Dimanche 13H45 à 17H00 (3 lignes)

Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés par le délégué.

RAPPEL : AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT APRES LE DEBUT D'UNE SERIE

Les lieux surlignés en jaune sont sous réserve d'accord du centre

Divisions	1^{ère} journée	2^{ème} journée	3^{ème} journée
Nationale 1	LOMME	BELFORT	THIAIS
Nationale 2A	FONTENAY SOUS BOIS	MONTPELLIER	CHAMBERY
Nationale 2B	TROYES	THILLOIS	BOUSSY
Nationale 3A	ANNECY	PLAN DE CAMPAGNE*	CAISSARGUES
Nationale 3B	PAU	LIMOGES	FONTAINE LE COMTE
Nationale 3C	SAINT-NAZAIRE	SARAN	BAYEUX
Nationale 3D	CHALONS EN CHAMPAGNE	MOULINS	SARAN
Nationale 3E	CAMON	BOUSSY	HAZEBROUCK
Nationale 3F	AUXERRE	VANDOEUVRE	DORLISHEIM

*Sous Réserves

ART. 9 -Composition des divisions nationales

NATIONALE 1

B.L.A.C. NANTES
BC POITEVIN POITIERS
BC TRIANGLE D'OR LE HAVRE
BCO COURBEVOIE
CHAMPAGNE B.A. REIMS
EAGLES WITTELSHEIM
FORCE CINETIQUE ASPTT PARIS
PROMOSTARS DUARIG SAINT-ETIENNE
SHARKS PARIS
SKITTLE FRANCHE COMTE BELFORT
SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ

NATIONALE 2A

ADEB DRAGUIGNAN
ANGERS BC
AS LEGRAND LIMOGES
BA BAYONNE
BAC BOUSSY
BC VINCENNOIS
RED WOLVES AIX LES BAINS
SB CHAMBERY
SKITTLE FRANCHE COMTE BELFORT
TOAC TOULOUSE
TOURS BC ECOLE
USCDCL DAMMARIE LES LYS

NATIONALE 2B

BLAC NANTES
JACKPOT PARIS
LES DRAGONS DE COLMAR
LES VIKINGS HONFLEUR
LILLE UC
LMBA LES MUREAUX
MBA REIMS
RILAX BC SEVRAN
SLUC NANCY
STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ
TEMPLIERS BC ST MAXIMIN-CREIL
WINNERS ORLEANS

NATIONALE 3A

BC AIX EN PROVENCE
BC DES COSTIERES
BC ROANNE
BCO MONTPELLIER
BCS ANNECY
GALACTIC 300 AIX LES BAINS
JOCK CHANCE MONTPELLIER
NEMAUSUS BC NIMES
QUIHO SIX FOURS
RC TOULON BOWLING
RED WOLVES AIX LES BAINS
TOAC TOULOUSE

NATIONALE 3B

ANGOULEME BC 1
ANGOULEME BC 2
ASBCL LIMOGES 1
ASBCL LIMOGES 2
ASPTT TOULOUSE
BC DES JALLES SAINT-MEDARD
BC POITEVIN POITIERS
MERIGNAC BA
NWB LA ROCHELLE
PAU BCA 64
ST LAURENT BC BERGERAC
TOAC TOULOUSE

NATIONALE 3C

ASPTT BOWLING NANTES
BAD BOYS ST LO
BC CHERBOURG
BC DES MENHIRS CARNAC
BC35 RENNES
FLERS BOWLING IMPACT
FUN BOWLERS SARAN
GUNNERS BOURGES
PAC MAN NANTES
ROCKETS NANTES
STRICKERS 28 BARJOUVILLE
WALLABIES ORLEANS

NATIONALE 3D

BC FONTENAY CHAMPIGNY
BC LE MANS
BC LES VIKINGS EPINAY SUR SEINE
BC MONTLUCON
CRAZY BOWLERS CHELLES
DRAKKAR BOWL GRAND QUEVILLY
FUN BOWLERS SARAN
PIN BULLS CHALONS EN CHAMPAGNE
SCAM MOULINS 1
SCAM MOULINS 2
TROYES GYMNIQUE
USCDCL DAMMARIE LES LYS

NATIONALE 3E

ACB AMIENOIS
BC FLANDRES 1 LOMME
BC FLANDRES 2 LOMME
BC GRAVELINES
BC ROUEN LE DRAGON
BC THIAIS
BCE JOINVILLE
BCO COURBEVOIE
CARPE DIEM HENIN BEAUMONT
LIONS BC COMPIEGNE
POBC PARIS
SCORPIONS BOWLING BOUSSY

NATIONALE 3F

ABC PONT A MOUSSON
ATSCAB BESANCON
BC DE LA BRUCHE DORLISHEIM
BC DUCKY BESANCON
BC MONETEAU AUXERRE
CHARDON LORRAIN BC PONT A MOUSSON
LES LIONCEAUX DIJON 1
LES LIONCEAUX DIJON 2
SKITTLE FRANCHE COMTE BELFORT
SLUC NANCY
SPORT LOISIR METZ
XBOWLING SYMPAS CINETIC PARIS